



NOIRE MONTAGNE

Edition 2024 N°4

Soutenu
par



Appel à projet pour une résidence rémunérée,
recherche & création du 1^{er} mars au 31 mai 2024



LA FABRIQUE DES ARTS

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
CARCASSONNE AGGLO

La Noire Montagne, est une manifestation articulée autour d'une résidence d'artiste sur le territoire de Carcassonne agglo en partenariat avec le département de l'Aude, la Région et la DRAC Occitanie ayant pour objectif la diffusion des arts visuels auprès d'un public très large. Ce partenariat ne s'arrête pas à notre territoire puisque nous avons conventionné avec les Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse afin de bénéficier d'expositions du fonds régional d'art contemporain décentralisées sur notre territoire.

L'école des Beaux-arts de Carcassonne agglo est une école publique qui propose de nombreux ateliers de pratiques amateurs, une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art agréée par le Ministère de la Culture et un service de plasticiens intervenants dans les écoles primaires, collèges, hôpital, prison, etc. L'édition N°4 de la Noire Montagne commence avec la résidence d'artiste qui aura lieu du 1^{er} mars au 31 mai 2024 dans une commune du territoire.

À qui s'adresse cette résidence ?

Cette résidence est destinée à un artiste peintre proposant un travail de création originale associant la création contemporaine à l'histoire de l'art. Il devra établir un parallèle entre les artistes d'hier et ceux d'aujourd'hui. Le candidat doit être motivé et faire preuve d'une sensibilité à la transmission et à la pédagogie. Il doit maîtriser la langue française.

Thématique choisie

« Les genres en peinture »

Dans la peinture académique, la hiérarchie des genres classait autrefois les genres picturaux selon leur importance avec une prédominance de la peinture d'histoire.

On retrouve cet ordre commenté par André Félibien dans les fameuses conférences de l'académie remise à jour sous la direction de Mme Jacqueline Lichtenstein et M Christian Michel, aux Beaux-Arts de Paris éditions, 2007-2015, tomes I-VI, 12 vol.

La hiérarchie des genres s'est développée autour de 5 niveaux que l'on retrouve classés ci-après.

1. La peinture d'histoire,
2. Le portrait,
3. La scène de genre,
4. Le paysage,
5. La nature morte.

Ce classement fut sans cesse en évolution, on y ajouta la Bambochade pour les frères le Nain, puis les fêtes galantes à l'attention de Watteau.

Le modèle des genres puise sa nomenclature dans la longue histoire de la peinture. Au temps de l'académie, il en fait une synthèse audacieuse.

Aujourd'hui, comment perdure la notion de genre en peinture et comment s'articule-t-elle avec notre histoire de l'art ?

Quand ?

Du 1^{er} mars au 31 mai 2024

Objectif

L'objectif de la résidence sera de conduire un travail de création original et d'y associer le public par le biais des présentations suivantes :

1. Environ 2 fois par mois l'artiste accueillera dans sa résidence des élèves de l'École des Beaux-Arts ou des écoles primaires, et accueils de loisirs du territoire qui seront invités à le rencontrer sur son lieu de travail.
2. Le service Plasticiens Intervenants en milieu scolaire de l'Ecole des Beaux-arts organisera les visites qui seront accompagnées d'un médiateur enseignant avec lequel les élèves pourront s'initier dans un second temps à un travail plastique.
3. L'artiste s'engage à travailler du 1^{er} mars au 31 mai 2024 dans le lieu de résidence choisi sur le territoire de Carcassonne agglo et à préparer son exposition à la fabrique des arts qui aura lieu à l'automne 2024. Cependant des œuvres antérieures pourront faire partie de l'exposition si toutefois celle-ci s'intègre dans la thématique choisie.
4. L'artiste produira un texte sur sa pratique qu'il devra articuler à une réflexion sur la peinture contemporaine. Ce texte sera publié dans la revue « Noire Montagne ».
5. L'artiste préparera une conférence qui sera donnée à l'auditorium de la Fabrique des arts à la suite du vernissage à l'automne 2024.

Conditions

L'artiste s'engage à travailler du 1^{er} mars au 31 mai 2024 dans le lieu de résidence choisi sur le territoire de Carcassonne agglo.

Hébergement : studio indépendant ou chambre individuelle avec kitchenette.

Bourse de résidence : 2000 € TTC.

Cession des droits de présentation de fin de résidence : 250 € TTC.

Rémunération totale : 2250 € TTC.

La résidence fera l'objet de deux contrats entre l'artiste et Carcassonne agglo (résidence et droits de cession).

L'artiste doit se déplacer par ses propres moyens.

L'artiste doit être couvert par une assurance responsabilité civile (attestation à joindre lors de l'envoi du dossier de candidature).

Sélection

La sélection des candidats se fait après un examen attentif de la qualité artistique du dossier. Une attention particulière sera portée aux candidatures qui envisagent la peinture comme un art fondamental et qui tracent une ligne claire entre notre passé et notre futur. Il n'y a aucune limitation d'âge.

Composition du dossier :

L'artiste candidat à la résidence devra fournir les documents suivants :

1. Un texte d'une page maximum en relation avec la thématique demandée,
2. Un dossier d'œuvres picturales (10 maximum),
3. Un CV indiquant son parcours artistique,
4. Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile mentionnant le nom de l'artiste.

L'inscription se fait sur internet à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/wFRwkBmbfh9UfBsw8>

Date limite d'envoi des dossiers : 31 décembre 2023 minuit.

Une réponse sera envoyée aux candidats au plus tard le 15 janvier 2024

Le dossier présenté est réputé éligible dès lors qu'il est parvenu complet, correctement renseigné et dans le respect des délais impartis.

NB : Les dossiers incomplets et reçus hors des délais seront considérés comme irrecevables et ne seront pas examinés.

Composition du comité de sélection

- Magali Arnaud, Vice-présidente déléguée à la Culture de Carcassonne agglo
- Alain Fabre, Directeur de l'École des Beaux-Arts
- Alain Garrigue, Professeur de l'École des Beaux-Arts
- Audrey Méline, Professeur de l'École des Beaux-Arts
- Olivier Diaz de Zarate Professeur de l'École des Beaux-Arts
- Représentant de la commune d'accueil
- Les représentants de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude

Contact

eba@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 34

* La Noire Montagne fait référence bien sûr la « montagne noire », mais aussi au Black-Mountain Collège célèbre école américaine qui rassembla après-guerre de nombreux artistes du Bauhaus pour une nouvelle pédagogie de l'art.